

missionnaire, l'on s'était préparé à la réhabilitation des mariages. Les commandements de Dieu et de l'Eglise furent publiés, ainsi que le décret du Saint Concile de Trente, sur le mariage, et les lettres de l'Evêque leur premier pasteur, qui avait entendu leur besoin et leur envoyait de si précieux secours, pour les faire sortir du péché, et les réconcilier avec Dieu ! . . . Il y eut émotion de part et d'autre. C'était un jour si grand pour eux et pour leurs femmes ; pour eux qui n'avaient pas vu de prêtres depuis 20, 30 et 40 ans ; pour les femmes qui voyaient enfin ceux que leurs maris leur avaient annoncés depuis longtemps. Quels doux sentiments n'éprouvaient-ils pas de se voir au pied d'un autel, d'une croix, en face d'un prêtre ! . . . Les pauvres Canadiens, dans le désir de faire instruire leurs femmes et leurs enfants, voulurent qu'ils s'éloignassent de leurs maisons, pour aller demeurer auprès de la chapelle, pendant tout le temps de la mission. Les tentes étaient pour les femmes, les filles et les enfants ; les hommes allaient à leurs maisons de temps à autre. Les plus éloignés restaient plusieurs jours à la chapelle, couchant dans une grande salle."

(A continuer.)

Lettre de Mgr. l'Archevêque.

Québec, 24 Janvier 1872.

M. le Curé,

J'apprends avec beaucoup de joie que parmi les citoyens de cette ville il se manifeste une grande dévotion envers Notre Dame de Pitié et Saint Joseph, dévotion qui va s'augmentant chaque jour.

Désirant favoriser cette double dévotion, je vous prie d'annoncer au prône que j'accorde quarante jours d'indul-